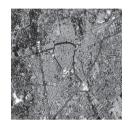
«Quelques pistes pour la classe»



Le Fort de Nîmes ou le défi de transformer une forteresse





Le Fort de Nîmes

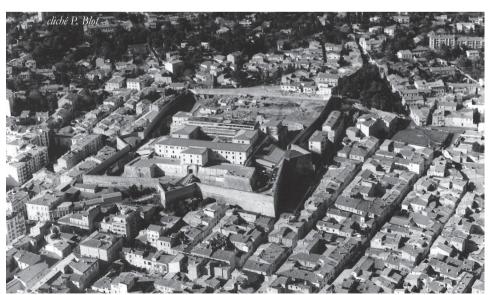
ou le défi de transformer une forteresse en Université

Autrefois considérés uniquement comme « objets patrimoniaux », les sites et monuments ne sont plus, comme par le passé, voués à l'immobilisme. La réflexion sur leur conservation et leur réutilisation a beaucoup évolué, aidée depuis un demi-siècle par les profonds changements qui ont marqué le domaine patrimonial : loi sur les secteurs sauvegardés, loi sur la conservation préventive, évolution des techniques de restauration, intégration des monuments historiques à leur environnement par le traitement de leurs abords...

Le site de l'Université Vauban est l'exemple de la transformation d'un édifice voué à un usage d'abord militaire, puis carcéral, en un établissement universitaire, dédié au savoir et à la culture, un site physique d'enfermement pour un projet d'ouverture.

L'architecte qui est amené à travailler sur la reconversion de bâtiments anciens, et plus particulièrement de monuments remarquables rentrés dans le domaine du Patrimoine, se trouve confronté aux mêmes interrogations : que doit-on garder ? Que peut-on transformer ?

Ces questions, Andrea Bruno, l'architecte qui a réalisé la reconversion du Fort, se les est posées.



Document réalisé par

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement 11 place du 8 mai 1945 30000 Nîmes tél. 04 66 36 10 60 caue30@wanadoo.fr http://gard.caue-lr.org/



• Au commencement était la citadelle...



Lycée Alphonse Daudet, Nîmes

Appelé à tort Fort Vauban, ce projet n'a pas été confié à Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707), ingénieur du roi alors titulaire de la charge de Commissaire général des fortifications, mais à l'ingénieur du roi Jean-François Ferry et à Jean Papot, architecte du roi, tous deux parisiens.

Ce sont un architecte nîmois, Jacques Cubizol et l'ingénieur Jean-Baptiste Minet qui assureront la réalisation des travaux.

Nota:

Cubizol est aussi, à Nîmes, l'architecte de la Chapelle du collège des Jésuites (1678) et celui de la chapelle de l'Hôtel-Dieu de l'hôpital général (actuel lycée Daudet).



Portrait de Vauban par Joseph Vivien (1652-1734)

Les mots de l'architecture militaire :

- Place-forte : espace indépendant entouré de fortifications destinées à sa défense
- Fort : place-forte contenant une garnison
- Forteresse : dans l'architecture médiévale, placeforte dont la fonction n'est que militaire, par opposition au château fort qui est un logis seigneurial fortifié.
- Citadelle : fort ou forteresse commandant une ville. Elle sert habituellement d'arsenal et de caserne.



Neuf-Brisach, place forte réalisée par Vauhan en 1698. Photo : Franck Lechenet

A savoir

Vauban n'a, en réalité, réalisé que 9 places neuves : entre 1679 et 1681, Mont-Louis en Cerdagne, Huningue en Alsace, Longwy, Phalsbourg et Sarrelouis, en Lorraine ; Fort-Louis et Montroyal en 1687-1688, Mont-Dauphin en 1692 et Neuf-Brisach en 1698. Ces places sont de véritables créations urbaines, sur décision royale, avec des impératifs stratégiques et militaires. Leur objectif était de pouvoir accueillir une garnison capable de tenir un siège de 40 jours et leurs infrastructures permettaient donc d'héberger le nombre de combattants nécessaires et le stockage des vivres et des munitions. Elles accueillaient, de plus, une population civile.

Pour le reste de son œuvre, Vauban remaniera de nombreuses villes déjà fortifiées (Belfort, Perpignan, Collioure...) et créera des citadelles dans des villes fraichement conquises par les armées de Louis XIV (Lille, Arras, Tournai, Besançon, Strasbourg...).



L'édit de Nantes...

A savoir:

promulgué le 30 avril 1598 par Henri IV, l'édit de Nantes dit Edit de Tolérance, accordait aux Protestants le droit d'exercer leur culte en toute liberté assorti d'avantages tel celui d'avoir la possibilité de construire des places fortes militaires.

Eléments bibliographiques :

- Anne Blanchard, Vauban Ed. Fayard, 1996.
- Revue Techniques et Architecture, n°449 d'aoûtseptembre 2000, p.52-53.
- Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes, *Le Fort de Nîmes, de la citadelle à l'Université*, colloque de Nîmes, 20-21 janvier 1995 (Ed. 1997).
- Plaquette Vauban, l'Université au cœur de Nîmes, du Service Information Communication de la Ville de Nîmes (3ème Trimestre 95).

Comme celles d'Alès et de Saint-Hippolyte-du-Fort, cette citadelle est projetée dans le cadre de la restructuration militaire du Languedoc au lendemain de la **Révocation** de l'édit de Nantes, signée le 18 octobre 1685 à Fontainebleau.

C'est ainsi qu'à Nîmes, important centre huguenot au XVIIème siècle, la construction d'une enceinte dite *fortifications De Rohan*, est entreprise entre 1621 et 1629, à l'extérieur de l'enceinte médiévale du XIème (le duc de Rohan était le gouverneur des troupes *religionnaires* – les protestants – du Languedoc), sur ordre des édiles protestants alors à la tête de la cité. (Voir carte page 9).

Cette enceinte sera détruite à partir de juillet 1629 et alors qu'elle est encore en chantier, sur ordre du roi Louis XIII (1601-1643) qui avait promulgué en juin 1629 l'Edit de grâce d'Alès, interdisant aux protestants de conserver des places fortes militaires.

Considérées par le pouvoir royal comme un foyer insurrectionnel potentiel, les Cévennes, principal bastion protestant du royaume, sont alors pourvues de places fortes, à la fois points de surveillance, accueil pour les troupes royales et base d'intervention au débouché des vallées cévenoles, proche d'un réseau de routes carrossables.

Nota: Dans l'hiver 1686-1687, le pouvoir royal envoie Ferry en Cévennes pour dresser les plans d'une quinzaine de bourgs susceptibles d'accueillir la citadelle. Ferry a été choisi à l'insu de Vauban considéré comme suspect pour avoir pris position publiquement pour le «rappel des Huguenots».



Portrait de Nicolas Lamoignon de Basville, Musée Fabre, Montpellier

L'intendant du Languedoc Nicolas Lamoignon de Basville (1648-1724) approuve le projet présenté par Ferry et Papot le 12 mai 1687.

Le chantier démarre aussitôt (le 24 mai) et sera mené tambour battant puisque dès le 30 mai 1688, la garde est installée dans le fort avec « huit compagnies du même régiment, en attendant que les casernes soient bien sèches » (d'après les chroniqueurs du moment dont Etienne Borrelly, notaire).

Cette rapidité d'exécution dénote de la volonté forte de l'intendant à mener à bien ces opérations, pour le financement desquelles les Etats du Languedoc, qu'il représentait, étaient contraints de participer. Ils ont eu en effet à charge le paiement du transport des matériaux et des indemnisations aux propriétaires expropriés, dont les communes ont finalement assuré le coût, par le biais de la taille. Le roi a, quant à lui, financé les trayaux du fort.

A savoir:

L'organisation des fortifications royales est une longue évolution née au XVème siècle avec l'invention de l'artillerie à boulets métalliques. Jusqu'à la fin du Moyen-âge, les villes étaient encloses de murs dont elles étaient propriétaires et qu'elles devaient entretenir et réparer à leurs frais. Mais en 1520, avec l'apparition des bastions armés de canons, l'investissement pour s'équiper de ces enceintes bastionnées devient trop lourd pour les cités qui demandent l'aide financière du roi. Ce dernier y verra là un moyen de contrôle, puis de tutelle et, enfin, de mainmise... Soucieux de défendre les voies d'invasion, c'est

Henri IV (1553-1610) qui, le premier, met en

place en 1604 une législation des travaux sur les fortifications qui attribuait à chaque intervenant (ingénieur, entrepreneur, contrôleur, trésorier...) une tache assignée et proposait un découpage géographique du territoire dont la charge était répartie entre une douzaine d'ingénieurs du roi. Sous Louis XIII, cet effectif est multiplié par 4, ce qui pose un problème de responsabilités et des prises de décisions isolées et souvent contradictoires avec le pouvoir royal centralisateur.

Dès 1659, Louis XIV crée alors la charge de Com-

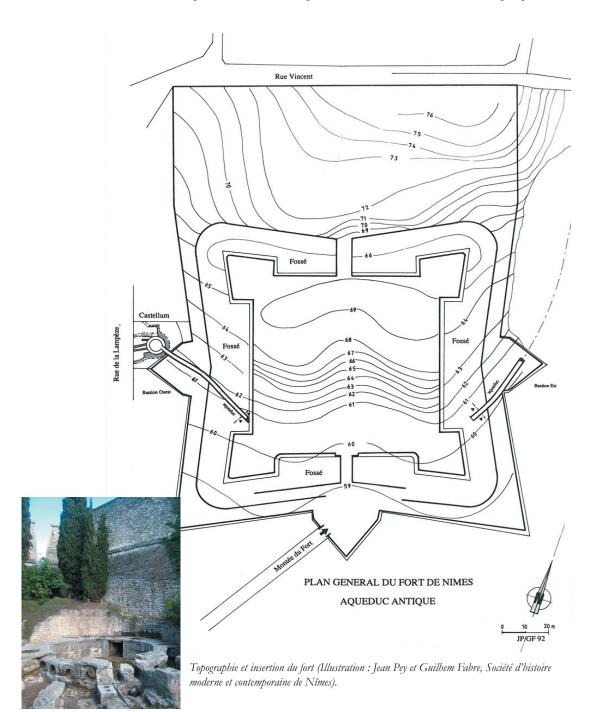
Des 1659, Louis XIV cree alors la charge de Com missaire général des fortifications, attribuée au chevalier de Clerville et que Vauban assura à la mort de celui-ci en 1678.



La cité de Carcassonne, dont l'enceinte fortifiée date du début du XIIe siècle

La construction du fort

Le site choisi par Ferry pour l'implantation du fort est un promontoire à mi-hauteur d'une colline de la garrigue Nîmoise, exposé au Sud, à l'extrémité occidentale du faubourg des Prêcheurs. Un bon emplacement pour effectuer toute surveillance, sur la ville, mais aussi sur les mouvements de troupes venant d'Alès par le réseau viaire existant à l'époque.



Au pied de la forteresse, le Castellum divisarium. Photo : Cédric Rodot.

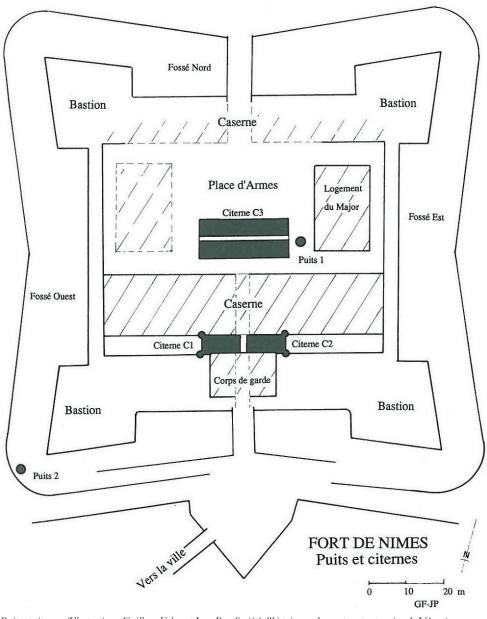
Nota: Les travaux de 1992 ont mis à jour les vestiges de l'aqueduc antique qui amenait les eaux des fontaines d'Eure jusqu'à Nîmes: le Castellum divisarium, château d'eau dont les traces sont visibles au pied de la demilune ouest de l'enceinte.



L'un des 2 puits de la citerne Sud-Ouest

C'est un site sec en surface mais contenant en sous-sol une nappe d'eau alimentée par l'aquifère karstique de la Fontaine.

Cette nappe va pouvoir alimenter des citernes et des puits qui seront creusés à l'intérieur de l'enceinte. Six puits et trois citernes figurent sur le site (dont un puits dans l'angle sud-ouest du fossé et cinq proches des citernes). Les quatre situés entre le corps de garde et la caserne sont encore visibles aujourd'hui.

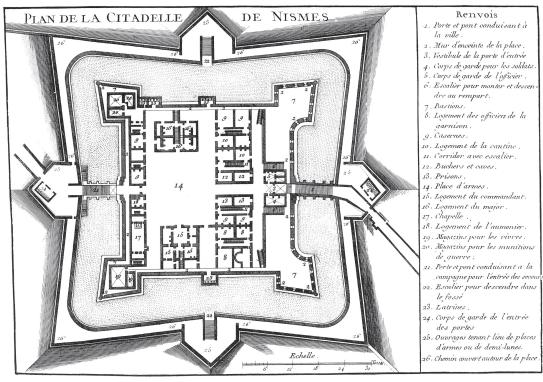


Puits et citernes (Illustration : Guilhem Fabre et Jean Pey, Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes).

Le fort est un carré régulier à 4 bastions d'angle, entouré d'un fossé de 9m de large et d'un chemin couvert surélevé formant une enceinte bastionnée supplémentaire dont les 4 places d'armes constituent des demi-lunes. Les bastions de l'enceinte principale étaient équipés à leur saillant d'un éperon.

Les bâtiments ordonnés autour de la place centrale, la place d'armes, pouvaient accueillir environ 500 soldats.

Seul le front sud était aménagé pour recevoir un canon, grâce à une plate-forme et un parapet percé d'embrasures à la française permettant le tir. Cette disposition de tir tournée intégralement vers la ville, alliée à la décision du roi et de son intendant de créer une citadelle à cet emplacement, a été vécue par les habitants comme une mesure disciplinaire.



Plan de la citadelle de Nismes, d'après Ménard - Histoire (...) de la ville de Nismes - 1755

Les mots de l'édifice militaire :

- chemin couvert : chemin à ciel ouvert, établi sur la contrescarpe, c'est à dire, la paroi du fossé du côté de l'assaut, face à celle du côté de la place forte appelée escarpe.
- place d'armes : espace réservé pour permettre le rassemblement d'une troupe.
- corps de place : enceinte principale de la place, ici seconde enceinte (les enceintes se comptent toujours de l'extérieur vers l'intérieur).
- corps de garde : logement des soldats de garde.
- caserne : logement des troupes, souvent casematé, c'est-à-dire présentant une salle voûtée, à l'épreuve de l'artillerie.
- bastion: ouvrage bas et pentagonal faisant avantcorps sur une enceinte.
- courtine : partie de muraille comprise entre deux bastions, deux tours...
- éperon : ouvrage en saillie et en pointe servant d'appui.
- demi-lune : ouvrage placé devant la courtine d'un front bastionné, à l'extérieur de l'enceinte et isolé, fermé du côté de l'intérieur de la place.

A savoir:

Tout l'art de la construction militaire était de réaliser des parois avec des angles d'implantation tels que les tirs de projectiles ennemis ne puissent les atteindre perpendiculairement afin d'en réduire les effets destructeurs.



Le bastion Sud-Est, aujourd'hui planté de pins



Le chemin couvert, sur la contrescarpe (photo : Cédric Rodot)

Ce fut pour eux un véritable traumatisme,

pour plusieurs raisons:

- le site choisi pour implanter la citadelle était un espace bâti à dominante rurale, majoritairement occupée par des vergers, des jardins potagers, des pépinières. Les petites maisons des artisans du textile et des petits agriculteurs y côtoyaient les résidences de campagne cossues de la bourgeoisie qui s'était enrichie grâce au négoce ou aux offices. En 1687, le faubourg des Prêcheurs avait ainsi atteint la taille des plus gros quartiers du centre ville. La mise en chantier du fort fut précédée d'une campagne expéditive d'expropriations suivies de démolitions : trois jours seulement, du 9 au 11 mai, suffirent à raser les bâtiments, détruire les cultures et arracher les plantations, déblayer le terrain... Trois à quatre cents personnes furent employées à cette tache.

Les petits propriétaires résidants se sont retrouvés du jour au lendemain dépouillés de tous leurs biens et la bourgeoisie dépossédée de ce qui constituait pour elle des marques extérieures de richesse et de distinction sociale.

- le chantier amena son lot de nuisances, dont l'animation trépidante fut amplifiée par les impératifs de délais très courts imposés par Lamoignon de Basville : bruit d'explosifs, de la forge, des fours à chaux activés en permanence, poussière, va-etvient des charrois (2 à 300 charrettes par jour) et des hommes (il y eut jusqu'à 2000 ouvriers sur le chantier, ainsi que des compagnies de soldats et des habitants employés au terrassement comme au transport des matériaux), présence de l'armée et installation à demeure.

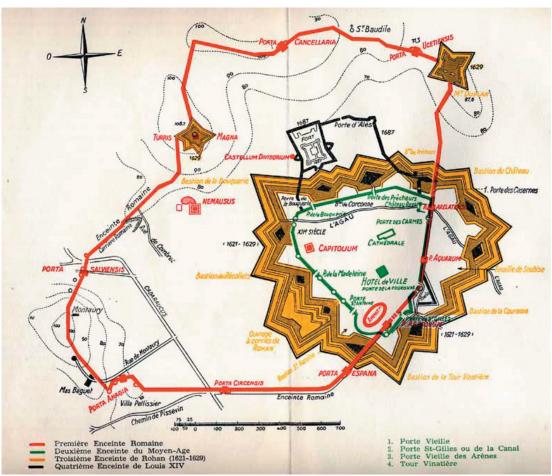
(d'après : Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes, Le fort de Nîmes. De la citadelle à l'université, colloque de Nîmes des 20 et 21 janvier 1995, notamment l'article de Line Teisseyre-Sallmann «Nîmes, 8 mai 1687 - 30 mai 1688 un chantier dans la ville : la construction de la citadelle»

Par contre, la construction du fort a eu un impact considérable sur le développement urbanistique de la ville. L'enceinte urbaine fut restructurée entièrement, avec la création de nouveaux remparts entre le fort et le reste de la ville fortifiée du Moyen-Age, intégrant ainsi le faubourg des Prêcheurs dans la nouvelle ville, devenu un quartier à part entière.

Nota:

c'est l'architecte nîmois Gabriel Dardailhon qui fut chargé par la municipalité de la réalisation de ce mur entre la porte de la Bouquerie et celle des Carmes.

La partie d'enceinte nord médiévale est, quant à elle, démolie et remplacée par une grande avenue plantée d'arbres (des ormeaux, plantés dès le 25 février 1689), le Grand et le Petit Cours, actuel boulevard Gambetta. Duplessis, ingénieur des ouvrages du roi à Nîmes, en dessine le tracé ainsi que la rédaction d'un règlement d'urbanisme fixant l'alignement et l'uniformisation des façades donnant sur le Cours. En bordure de voie, les constructions étaient ainsi limitées à un seul niveau d'élévation surmonté d'une terrasse. Le projet prévoyait, de part et d'autre du Nouveau Cours, des rues larges et droites pour assurer la communication entre les quartiers anciens et le nouveau...



De l'enceinte romaine à celle de Louis XIV, évolution des fortifications de Nîmes (Illustration : M. Igolen, 1935 dans Nemausensis.com, Histoire de Nîmes).



Mise en œuvre «classique» du mur d'escarpe

Malgré le caractère fonctionnel de la construction, le souci d'en soigner l'aspect et le sens du détail apparaissent ici : la maçonnerie de l'escarpe, réalisée en grand appareil calcaire, est de qualité (noter le soin apporté à la réalisation du cordon d'escarpe, moulure régnant sur la partie haute de l'escarpe).

Nota:

La pierre provenait essentiellement de 2 carrières, l'une à Nîmes (Barutel), l'autre à Beaucaire.

Jean-François Ferry (1649-1701) a proposé là une construction dans la lignée des réalisations de Vauban, mais en y apportant une touche personnelle, lorsqu'il traite l'entrée principale du fort ou porte royale avec un décor inspiré des grands courants de l'architecture classique.



Détail du cordon d'escarpe



La porte à la coquille, œuvre stéréotomique de JF Ferry



Appareil soigné d'un éperon

• Le fort de Nîmes devient une prison...

Utilisé occasionnellement comme prison au XVIIIème, notamment entre 1701 et 1704, durant la guerre des *Camisards*, le fort de Nîmes prendra cette fonction de façon durable à partir de la Révolution.

1790-1795 : une prison politique

En mai 1792, le directoire du département incite les édiles à y installer les prisonniers politiques, plus nombreux de jour en jour. Traqués par les comités révolutionnaires de surveillance, il s'agissait de ceux soupçonnés de sympathie pour l'Ancien Régime, des nobles pour la plupart, mais surtout les prêtres réfractaires, c'est-à-dire ceux qui refusaient de prêter le serment exigé par la Constitution civile du clergé de la loi du 15 août 1793. Il y a, à l'époque, trois prisons à Nîmes : la maison des Capucins, la maison d'arrêt du Palais de justice et la citadelle.

C'est une solution d'attente qui sera choisie de plus en plus, jusqu'en 1795, date à laquelle finit la Convention (26 octobre 1795) et l'endroit devient prison pénale.

La prison pénale 1795-1815

En 1811, la citadelle est choisie pour abriter le «dépôt de mendicité», rendu obligatoire dans chaque département par le décret impérial du 5 juillet 1808. Ce lieu de détention devait accueillir toutes les personnes accusées de « mendicité ou vagabondage », délits au titre de l'article 269 du code pénal pouvant être punis de peines correctionnelles. Le dépôt est ouvert en novembre 1811, après quelques travaux d'aménagement des lieux pour loger et faire travailler les détenus (employés à des taches en rapport avec la fabrique de soie et de coton de la ville).

Dès janvier 1813, la citadelle devient également «maison de correction». Chaque département devait avoir la sienne, selon le décret du 20 octobre 1810, pour incarcérer les prisonniers condamnés par voie de police correctionnelle ou administrative, mais également les détenus pour dettes et les enfants à enfermer sur demande de leurs familles! Des locaux adaptés n'existant pas sur Nîmes, la citadelle est choisie pour assurer cette fonction. Cela permettait en outre au Département de réduire les dépenses de fonctionnement, une même administration et un même personnel assurant la surveillance des deux catégories de détenus...

La maison centrale de détention 1818-1991

Le nombre de détenus n'ayant jamais excédé 290 personnes pour une capacité d'accueil de 750, les élus du département demandent la fermeture des deux établissements et la création d'une « maison centrale de détention », transférant ainsi à l'Etat les responsabilités et le financement de l'équipement! Cette demande est accueillie favorablement, en mars 1820, car elle permet de régler en partie le problème de surpeuplement des trois maisons centrales de détention ouvertes dans la région (Montpellier, Embrun et Riom).

Le fort est ainsi transformé pour sa nouvelle fonction : réfectoire, infirmerie, ateliers pour le travail des détenus sont créés. L'effectif initial augmentant rapidement (1142 prisonniers en 1830 !), des dortoirs supplémentaires seront aménagés.



L'atelier de fabrication de chaises, en 1890 (collection Musée du Vieux Nîmes).



Cellules, en 1890 (collection Musée du Vieux Nîmes).



Entrée du Fort, en 1890 (collection Musée du Vieux Nîmes).

Le travail industriel au sein de la Maison centrale est privilégié par l'administration. Il a plusieurs avantages :

- pour le condamné, c'est un moyen d'occupation et l'occasion de gagner un peu d'argent pour améliorer son ordinaire et constituer un petit pécule pour sa réinsertion dans la société après sa sortie,
- pour l'Etat, cette main d'œuvre bon marché lui permet de réduire les coûts de fonctionnement et même de faire des bénéfices. Le travail des détenus était en effet supervisé par « l'entrepreneur de la Maison centrale », personnage privé qui avait le droit de faire travailler la population carcérale « pour son compte et à son profit », à un taux préférentiel. En contrepartie de ce privilège, il devait à l'établissement pénitentiaire la fourniture des matières premières et, surtout, établir « des ateliers et métiers à ses frais »,
- pour « l'entrepreneur de la Maison centrale », cet arrangement lui permet de gagner sur deux tableaux : il est subventionné par l'Etat qui lui verse une indemnité journalière par détenu travaillant (à qui il reverse la moitié de cette somme) et il vend à son profit les marchandises fabriquées. De plus, il peut adapter quotidiennement, à la carte, l'effectif dont il a besoin. Cette concurrence déloyale fera du reste l'objet de manifestations de protestation de la part des autres fabricants et ouvriers nîmois.

Nota:

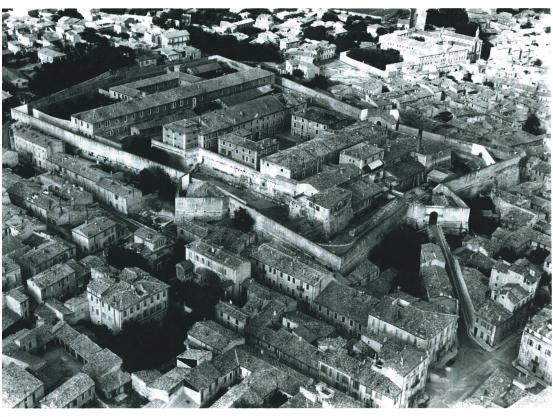
illustrations présentées sur le site : nemausensis.com (Histoire de Nîmes)

Détenus fabriquant des cages à oiseaux (cliché visible dans la bibliothèque de l'Université).

Durant la deuxième guerre mondiale, des détenus politiques et des patriotes opposés aux nazis et au régime de Vichy viendront s'ajouter aux détenus de droit commun.

Après la guerre, l'existence de la Maison centrale de Nîmes se poursuivra jusqu'au 3 juin 1991, date à laquelle elle fermera définitivement ses portes. Elle a alors la réputation d'être une prison délabrée, insalubre, surpeuplée, où la mortalité est importante (10%) et où grondent les révoltes des prisonniers, telle celle de 1974 durant laquelle une partie des locaux furent incendiés.

Au XXème siècle, l'activité industrielle au sein de la prison était multiple : en 1974, fabrication de cages à oiseaux, brosses, ballons, chaussures...



La maison centrale de détention vers 1950 (Musée archéologique de Nîmes)

• Aujourd'hui, le site universitaire Vauban

En 1982, Jean Bousquet, alors en campagne électorale, lance l'idée de reconversion du fort en université. En effet, la Maison centrale de Nîmes devait être fermée, Tarascon et Arles prenant le relai. Bousquet souhaitait que la jeunesse apporte sa vitalité au centre-ville endormi et le redynamise. Un lieu de passation de savoir était pour lui aussi important que d'autres établissements publics chargés de sens, tels la mairie, la préfecture, le palais de justice, la cathédrale et les autres lieux de culte. C'était donc une formidable opportunité que d'avoir un espace si proche du centre, représentant 3 hectares, parfaitement relié à tous les moyens de communication.

Il y eut de longues discussions avec le rectorat et l'université qui voyaient mal l'installation de locaux universitaires dans un site chargé d'histoire, avec des contraintes importantes, alors qu'il était plus simple de construire des locaux neufs, plus fonctionnels.

La ville finit par avoir l'adhésion des intervenants à son projet et achète le fort au ministère de la justice, en 1990.

Un concours d'architecture est organisé par la Région, maître d'ouvrage, en août 1991.

L'Agence d'Urbanisme est chargée de rédiger une partie du cahier des charges du concours, en répertoriant les grands enjeux de ce projet et définissant toutes les opérations d'urbanisme qui accompagneront la redynamisation du quartier et participeront à sa réhabilitation : accueil des étudiants (logements), amélioration des transports en commun, création d'une Maison de l'étudiant.

L'architecte des Bâtiments de France a désigné les parties de bâtiments qui devaient être conservées et celles qui pouvaient être détruites.

Les enjeux patrimoniaux ont été consignés dans le cahier des charges remis aux candidats.

Cinq candidats* ont participé au concours de concepteur et ont apporté deux types de réponses. Certains ont nié la présence du fort et choisi de bâtir sur la partie nord du site, à l'emplacement des constructions récentes démolies. Ils proposaient d'investir le fort en y implantant un musée, une salle de spectacles ou un parcours.

Les autres tentaient de réaménager le fort, soit en se pliant complètement aux contraintes architecturales et proposant une réhabilitation lourde, soit en démolissant le plus possible et implantant des bâtiments neufs, niant du coup la présence forte du bâtiment chargé d'histoire.

Le maire tenait à ce que tous les projets initiés par la ville permettent des innovations contemporaines, côtoyant le patrimoine historique, à l'exemple de l'opération Carré d'Art, menée entre 1988 et 1993. L'université préférait un bâtiment neuf derrière le fort.

Suite aux discussions, et en l'absence d'accord entre les deux parties, une deuxième phase est organisée et proposée à trois des équipes avec des critères supplémentaires de réflexion. C'est finalement l'équipe d'Andrea Bruno qui sera lauréate. Son projet a été choisi parce qu'il dialoguait parfaitement avec l'histoire du fort.

* Il s'agit de : Kroll, Reinchen et Robert, Fontès, Andrea Bruno, Thurnauer Aygalinc.

• L'architecte : Andrea Bruno



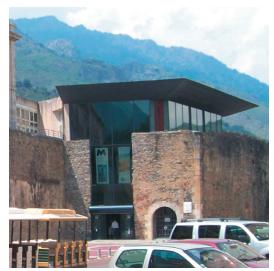
Extension de la Chapelle des Brigittines, Bruxelles, 2007



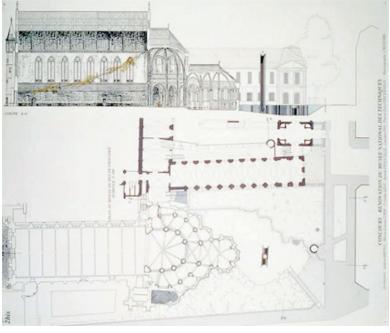
Musée aménagé dans l'ancien Castello di Rivoli (Turin), 1999

Andrea Bruno s'est illustré depuis plus de trente ans dans la reconversion de sites patrimoniaux (le musée de Corte en Corse, le musée des Arts et Métiers de Paris, le réaménagement du château de Rivoli à Turin, ou l'extension de la chapelle des Brigittines à Bruxelles...).

Outre ses activités de chef d'une agence d'architecture qui réalise des projets dans le monde entier, Andrea Bruno est enseignant à la Faculté d'Architecture de Milan et à l'ICCROM de Rome et architecteconseil de l'UNESCO.



Musée de la Corse, dans la caserne Serrurier de la Citadelle de Corte, 1997



Projet pour la rénovation du Musée des Arts et Métiers de Paris. Plan et élévation de l'église Saint-Martin-des-Champs. - ©R. César

Avec le projet de reconversion du fort de Nîmes, Andréa Bruno a répondu à un type de programme qu'il maîtrise parfaitement. Son intervention illustre une démarche fondée sur l'apport d'ajouts contemporains réversibles, compatibles avec un existant dont les éléments historiques sont restaurés avec soin :

« J'ai gagné le concours je crois, sur cette conviction : bâtir sur la forteresse, y inscrire le bâtiment de l'université mais rendre visible la stratification historique et offrir une lecture sans équivoque des parties rajoutées » ¹

Dès les premières esquisses, Andrea Bruno s'est en effet posé un certain nombre de questions : faut-il garder la trace construite des occupations successives du lieu ? Comment choisir parmi ces traces celles qui caractérisent ce lieu, son histoire, son évolution au fil des siècles, pour les restaurer et « rendre visible la continuité de l'histoire » ? ²

«Je laisse visible et je tiens compte, en le restaurant, de la mémoire construite dans sa forme planimétrique et également volumétrique, et je la mets particulièrement en valeur en supprimant des ajouts qui la dégradent. (...) Les structures que j'ai ajoutées prolongent l'image existante en s'intégrant et en se confrontant d'une manière constructive et optimiste. (...) La localisation privilégiée du Fort à l'intérieur du tissu urbain proche du centre historique et l'utilisation universitaire de cette architecture obsolète est une occasion exceptionnelle pour la transformer d'une présence quasi hostile en une concentration d'activités ouvertes vers la ville, en interaction avec elle.» ³



Réalisation d'une brèche taillée dans la muraille pour cadrer une vue sur la Tour Magne et le Castellum Divisarium (Photo : Cédric Rodot)

- [®]Revue Techniques et Architecture, n°449 d'aoûtseptembre 2000, p.52-53.
- Osciété d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes, *Le Fort de Nîmes, de la citadelle à l'Université*, colloque de Nîmes, 20-21 janvier 1995.
- ³ Plaquette Vauban, *l'Université au cœur de Nî-mes*, du Service Information Communication de la Ville de Nîmes (3ème Trimestre 95).





Cohabitation réussie entre l'enceinte du XVIIe (vestiges de mur fourré) et les ajouts d'Andrea Bruno

•Le projet : «construire dans le construit»

Les objectifs visés par l'architecte ont été:

- démolir les bâtiments de la prison et les ajouts parasites,
- percer une rue raccordée au réseau viaire au nord,



Image Google Earth: au Sud-Ouest, accès piéton par la montée du Fort, au Nord-Ouest, accès voiture par la percée sur la rue Vincent

• créer une passerelle sur les douves,



La passerelle métallique franchit la douve et relie le corps de place au chemin couvert

• aménager un chemin de ronde en promenade, avec des brèches taillées dans la muraille pour cadrer les vues sur la ville,



• retrouver la configuration de la cour centrale (place/forum) et la composition géométrique d'origine en créant un volume de séparation au nord, occupé par la bibliothèque, sur pilotis pour ménager une circulation, à rez-de-chaussée, dans l'axe sud/nord d'accès au site, qui se prolonge par une passerelle sur la douve vers l'esplanade plantée au nord,



Depuis la montée du Fort, accès à la cour d'honneur et, au delà de la bibliothèque érigée sur pilotis, à l'esplanade nord.

• planter l'esplanade nord, en pinède et aménager des stationnements pour les enseignants (cet espace végétal pourrait servir également aux habitants du quartier...),





La pinède, vue depuis la bibliothèque

• reconstruire à l'ouest de la place le bâtiment incendié en 1974, dans sa volumétrie d'origine, mais en panneaux de béton préfabriqué laissés bruts, avec un rythme de fenêtres et des proportions d'ouvertures qui respectent le gabarit d'origine, encore visibles sur le bâtiment existant implanté à l'est de la place,



Ancien logement du major, réhabilité.



Face à l'ancien logement, le corps de bâtiment neuf en béton, à l'emplacement du logement du commandant, détruit par l'incendie de 1974

• créer des circulations verticales,



Entre les bâtiments en pierre du corps de garde et de la caserne réaménagés, se glisse la structure métallique abritant les circulations verticales

• créer deux nouveaux volumes, à l'est et à l'ouest, dans les douves : ce sont les amphis, leur charpente en acier s'appuie sur les parois existantes, mais l'accroche se fait la plus discrète possible (la dé-construction est toujours possible dans l'esprit de Bruno). La couverture est traitée en gradins de béton blanc (invitation au cours en plein air...), un passage creusé au pied de l'enceinte assure la continuité du cheminement dans les douves.



Grand amphi



Les amphis prennent place dans les douves et proposent une occupation extérieure de leurs toits en gradin



• Le coût d'investissement – Le financement

Il sera de :

- 15 millions de francs (soit environ 2,3 millions d'euros) + les frais financiers, pour l'achat du fort par la ville,
- et 100 millions de francs (soit environ 15 millions d'euros), pour l'investissement de l'opération, auxquels ville, département et état participeront pour un tiers chacun (dont 10 millions d'euros hors-taxes pour les travaux).

Le 11 octobre 1995, le site universitaire Vauban était inauguré pour une première rentrée scolaire.

• L'université aujourd'hui, ce sont :

- des filières multiples :

un pôle Arts (œnotourisme et projets culturels, arts appliqués, assistant chef-produit textile), un pôle Droit-Economie-Gestion, un pôle Lettres-Langues-Histoire, un pôle Psychologie et un pôle Sciences (Développement durable, optique, vision industrielle, maths, chimie, informatique, bio-ingeniérie).

- 3500 étudiants à la rentrée 2009 dont 200 étrangers.

Le 7 mai 2007, l'établissement universitaire est devenu indépendant de Montpellier sous le nom **d'UNIMES**.

